




**UNE FRANCE INDÉPENDANTE
AU SERVICE DE LA
PAIX**



Ce livret a été rédigé par un groupe de travail coordonné par France Paul, haute-fonctionnaire, Djordje Kuzmanovic, analyste géopolitique, ancien officier de l'armée française et Théophile Malo, chargé des relations internationales dans une administration publique.

Il complète *L'Avenir en commun* (édition Le Seuil, 2016, 3€), le programme de la France insoumise et de son candidat Jean-Luc Mélenchon.

D'autres livrets de la collection portent notamment sur la sécurité, l'Union européenne, les migrations, l'espace, la francophonie politique. Ces thèmes ne sont donc pas approfondis dans ce document.



*« Comment porter au plus haut, pour la France et
pour le monde incertain dont elle est enveloppée,
les chances de la paix ?
Et si, malgré son effort et sa volonté de paix, elle est
attaquée, comment porter au plus haut les chances
de salut, les moyens de la victoire »*

L'Armée nouvelle, 1910

Sommaire

1 • Notre constat : une diplomatie déconnectée des transformations du monde	5
2 • Notre projet : une géopolitique non alignée au service de la paix	9
3 • Nos propositions : une politique souveraine et altermondialiste	13
1. Sortir de l’Otan et arrêter l’Europe de la défense.....	14
2. Engager une diplomatie internationaliste.....	15
3. Renforcer et réinvestir l’ONU.....	18
4. Créer le service citoyen obligatoire et la Garde nationale	20
5. Garantir une doctrine de Défense au service de la nation	22

Notre constat : une diplomatie déconnectée des transformations du monde

Les bifurcations du système international déjà pointées en 2012 par Jean-Luc Mélenchon s'amplifient. L'hégémonie des États-Unis sur la mondialisation néolibérale laisse place à une mondialisation multipolaire. Celle-ci ne nous protège pas de la guerre. On assiste au contraire à un regain de tensions interétatiques.

La première menace globale est la tentation permanente des États-Unis de compenser cette perte de leur hégémonie par leur prééminence militaire. En 2016, ils cumulaient officiellement plus de 700 bases dans le monde et 620 milliards de dollars de dépenses militaires, soit près de 95 % du total des bases militaires détenues par des pays à l'étranger, et 40 % des dépenses mondiales et plus du double des dépenses militaires cumulées de la Chine et de la Russie. Le nouveau président des États-Unis, Donald Trump, prévoit d'accroître encore davantage cette fuite en avant militariste en augmentant de 54 milliards de dollars ce budget déjà pléthorique.



© Mark Bridge



Jean-Baptiste Mauzaisse, Bataille de Valmy, 20 septembre 1792.

L'environnement stratégique de la France est également bouleversé par la crise écologique. L'effondrement de la biodiversité, la raréfaction des ressources et le changement climatique vont multiplier les sources de tensions. Sans transformation des modes de production, d'échange et de négociation, les conflits pour l'accès à l'eau, l'alimentation et l'énergie iront croissant, en particulier dans un contexte géopolitique où les pays les moins avancés (PMA) subissent en premiers ces conflits, comme ceux liés aux déplacements forcés de populations : l'ONU dénombreait en 2015 18,9 millions de personnes déplacées à cause de phénomènes climatiques extrêmes, et en annonce 250 millions d'ici 2050.

Ces bifurcations interviennent après des décennies de libéralisation sauvage et de financiarisation avancée des économies, qui ont exacerbé les tensions entre les nations et à l'intérieur d'elles-mêmes. À l'intérieur, cela se traduit par la montée des tensions xénophobes. En atteste la persistance de l'absurde rhétorique du choc des civilisations portée par les identitaires occidentaux et les terroristes se réclamant de l'Islam.

Inaptes à saisir le sens de l'Histoire, **Nicolas Sarkozy et François Hollande ont enfermé notre action internationale dans leurs schémas occidentaliste et atlantiste.** Le premier a réintégré la France dans le commandement intégré de l'Otan. Le quinquennat du second a été marqué par l'approbation par François Hollande du projet états-unien de « bouclier » anti-missile dirigé contre la Russie, aussi coûteux qu'inutile. Il a même légiféré pour rendre possible le retour des troupes de l'Otan sur le sol français, 50 ans après que le général de Gaulle les en eut chassées.

Ces dirigeants sont depuis trop longtemps les sous-traitants d'intérêts contraires à ceux de la République et des Français-es, comme le montre leur suivisme sur la crise ukrainienne, la question israélo-palestinienne, ou leur alignement en Syrie sur les États-Unis et pétromonarchies du Golfe. **La voix de la France a été réduite à un entremêlement d'indignations sélectives, d'affairisme et d'interventions militaires sans stratégie globale.**

Enfin, l'austérité budgétaire n'a pas épargné notre outil de Défense. La multiplication des guerres est allée de pair avec la réduction des moyens réels alloués aux armées, épuisées par cette contradiction. **Le pouvoir navigue à vue dans un domaine où l'absence de vision stratégique et de planification des moyens a des conséquences graves.**

Notre projet : une géopolitique non alignée au service de la paix

La mondialisation multipolaire ne doit pas être synonyme de guerre de tous contre tous. À condition de reparler de sa propre voix, la France peut contribuer de manière décisive à la mise en place des conditions de la paix.

Face à Donald Trump qui cherche à obtenir encore plus de concessions de la part des Européens et à leur faire augmenter leur budget militaire au service de l'Atlantisme, la plupart des candidats à l'élection présidentielle sont incapables de proposer une stratégie cohérente. Ils se révèlent même plus atlantistes que l'administration états-unienne elle-même. **Nous affirmons au contraire que l'heure est plus que jamais à la sortie de l'Otan. « L'Europe de la défense » n'a quant à elle jamais été pensée en dehors de l'Alliance atlantique. Elle n'est pas une solution mais une servitude de plus. Elle prépare la guerre contre des ennemis qui n'en sont pas.** La défense s'applique à un territoire et à un peuple soumis à une loi commune dont il décide librement. Elle n'a de sens qu'en lien avec une vision géopolitique cohérente. L'Union européenne ne réunit aucun de ces prérequis. Première puissance militaire du continent, notre pays n'a en outre aucun intérêt à mettre ses forces armées au service de ceux qui poussent à l'affrontement avec la Russie, d'autant plus s'il s'agit de se lancer dans des alliances incertaines voire partager la dissuasion nucléaire avec des va-t-en-guerre.

La France doit se porter aux avant-postes d'une **nouvelle alliance universelle pour la paix. Le nouvel indépendantisme que nous proposons commence par les mots. Notre République ne doit plus être définie comme « occidentale ».** Sa devise « Liberté, Égalité, Fraternité » est par principe universelle, donc internationaliste.

Nous proposons de **redéployer l'action internationale de la France dans trois directions principales : l'espace méditerranéen, les pays de la francophonie et les puissances (ré)émergentes, notamment les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Le poids de la France à l'ONU, seule instance légitime à œuvrer à la sécurité collective, doit servir cette nouvelle action internationale.** Seul un monde où la loi précède l'ordre, où l'on étend collectivement le champ du droit, peut être un monde où la paix progresse.

La V^e République a fait des questions internationales et de défense le domaine réservé du Président. La 6^e République les mettra au cœur de la Révolution citoyenne et replacera la démocratie au centre des décisions géopolitiques.

La suspension de la conscription participe de l'effondrement de la souveraineté populaire en aggravant la confiscation des politiques de défense et distend dangereusement le lien entre les forces armées et la nation. **Il est pourtant fondamental en République que le peuple s'approprie les forces armées. C'est une garantie qu'elles ne puissent être utilisées un jour contre lui.**

Les moyens de notre outil de Défense devront être précisés en partant du cadre stratégique alternatif que nous proposons. **La seule préoccupation devant guider les choix concernant les moyens des armées est l'indépendance militaire de la France.** Face aux logiques de privatisations rampantes à l'œuvre depuis des années, nous entendons également **réaffirmer le caractère strictement étatique de l'appareil de Défense.**

Nos propositions : une politique souveraine et altermondialiste

1 Sortir de l'Otan et arrêter l'Europe de la Défense

Pour promouvoir la paix et la coopération à l'échelle mondiale, affirmer notre indépendance est une nécessité absolue. Nous affirmons donc la nécessité de :

- **Sortir de l'Otan** : l'Otan aurait dû être dissoute à la fin de la guerre froide. Elle n'a cessé depuis de s'étendre, provoquant guerres et tensions dans le monde entier. Elle a été au cœur de la « guerre globale contre le terrorisme » ayant débuté par les désastreuses interventions en Afghanistan et en Irak. Le retour dans son commandement intégré en 2008 a réduit notre indépendance militaire et diplomatique. Pour recouvrer cette indépendance, nous proposons :
 - **le retrait immédiat de la France du commandement intégré de l'Otan puis, par étapes, de l'organisation elle-même ;**
 - **le refus de toute inscription de notre pays dans une alliance militaire permanente.**
- **Retirer la France de l'Europe de la défense** : le 6 mars dernier a été décidée, sans aucune consultation des peuples, la création d'un quartier général militaire de l'Union européenne. Désorientés par Donald Trump, les dirigeants européens relancent le mythe de l'Europe de la défense. Mais celle-ci n'a jamais été pensée comme une alternative à l'Alliance atlantique. En témoigne la reprise à l'unisson de l'objectif abstrait de consacrer 2 % du PIB à la défense, qui est avant tout une exigence de l'Otan, formulée en parfaite continuité tant par l'administration Obama que par l'administration Trump. Face à ces injonctions, nous optons pour la cohérence stratégique avec :
 - **le retrait de la France de ce quartier général ;**
 - le fait de limiter, en Europe, **nos coopérations stratégiques aux pays ayant des centres et des aires d'intérêt commun, en particulier au service de la paix dans le bassin méditerranéen et en Europe, et/ou aux projets augmentant notre autonomie stratégique,** comme le programme Galileo de radionavigation par satellite.

2 Engager une diplomatie internationaliste

L'indépendance nationale est le contraire de l'isolement. En portant une vision influencée par la rhétorique du « choc des civilisations », ce sont les dogmes actuels qui ont rabougri l'action internationale de la France. La transformation de l'ordre des puissances, l'histoire et la géographie de la France commandent de **redéployer les ressources de son réseau diplomatique, troisième mondial, dans quatre directions principales :**

- **L'espace méditerranéen, interpénétré avec la France, constitue une zone prioritaire d'action internationale.** Il est insupportable que la Méditerranée soit réduite à un cimetière de migrants. La France doit contribuer à son union autour d'objectifs communs de progrès. Plutôt que de reproduire des organisations paralysées par les clivages entre certains États méditerranéens, nous proposons la réalisation de projets concrets tels que :
 - la mise en place d'une structure commune de lutte contre les pollutions et de gestion de l'écosystème de la mer Méditerranée ;
 - la création d'une chaîne de télévision méditerranéenne émettant en plusieurs langues ;
 - la création d'un organisme méditerranéen de sécurité civile ;
 - l'organisation d'un réseau d'universités méditerranéennes.
- **Nous devons porter une vision politique de la francophonie** (cf. le livret thématique « Passer à la francophonie politique » dans la même collection). **Dans ce cadre, notre politique africaine doit être révisée.** Notre relation avec l'Afrique, qui fera face dans les prochaines décennies aux défis immenses liés au dérèglement climatique et à sa croissance démographique, est prisonnière des considérations affairistes et militaristes.

Nous mettrons fin à la « Françafrique » grâce à plusieurs mesures :

- la promotion d'un nouveau modèle de développement visant entre autres à l'autosuffisance alimentaire ;
 - le fait de favoriser les conditions politiques et économiques permettant de réduire les flux migratoires qui privent l'Afrique de sa jeunesse et de main-d'œuvre qualifiée (cf. le livret thématique Migrations dans la même collection) ;
 - la fin du soutien à des dictatures prédatrices ;
 - la révision de nos accords militaires avec les pays africains ;
 - le fait de rendre aux pays de la zone CFA leur souveraineté monétaire.
- Nous aurons **la solidarité internationale et le développement durable comme priorités pour réaliser notre diplomatie altermondialiste**. Pour suivre ces principes, nous mettrons en place les mesures suivantes :
 - le respect des promesses faites par d'autres – mais que nous tiendrons –, de consacrer 0,7% du revenu national brut (RNB) à l'Aide publique au développement (APD) au plus vite (elle n'est actuellement que de 0,37 % du RNB) ;
 - l'allocation de 50 % de l'APD aux pays les moins avancés (PMA), contre 25 % aujourd'hui ;
 - l'absence de conditionnalité à la régulation des flux migratoires ou de sécurité au déploiement de l'APD. Celle-ci doit être en priorité destinée à la réduction de la pauvreté, des inégalités, à l'accès à la santé et l'éducation et à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
 - la priorisation de l'APD sous forme de dons et d'aides techniques plutôt que de prêts, qui sont les instruments actuels principaux de l'aide bilatérale ;
 - le renforcement du partenariat entre l'État et les ONG afin que ces dernières participent plus activement à la prise de décision des allocations des APD ;
 - la transparence des allocations des APD en les rendant publiques selon les normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) ;
 - la sortie du FMI (Fonds monétaire international), de la Banque mondiale et de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), en les remplaçant par un Fond d'urgence sociale et une Banque solidaire d'investissement et en renforçant la Cnuced (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) ;

- la dénonciation des Accords de partenariat économique (APE) avec les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) destructeurs de leurs économies et de leur agriculture ;
 - l'action pour le désendettement des pays pauvres et très endettés, d'une part, par la restructuration des dettes au sein du Club de Paris dans le cadre des principes de la résolution 68/304 de l'AGNU (Assemblée générale des Nations unies), et, d'autre part, par la promotion d'un mécanisme de restructuration des dettes souveraines dans le cadre de l'ONU sur la base de la résolution votée en 2015 à l'initiative de l'Argentine ;
 - l'adoption d'une politique protectionniste solidaire permettant une coopération économique internationale basée sur le codéveloppement ;
 - la lutte, avec fermeté, contre les paradis fiscaux et l'instauration d'une taxe sur les transactions financières.
- **La France dispose de frontières sur les cinq continents : elle a vocation à renforcer ses coopérations avec les puissances (ré)émergentes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud. Il faut former avec les BRICS les bases d'une alliance altermondialiste**, ouverte à tous et fondée sur l'indépendance de chacun, la coopération et le renforcement de l'ordre international légitime de l'ONU. Pour cela, nous proposons :
 - l'adhésion de la France à la Banque internationale de développement des BRICS, créée en 2014 comme alternative à la BM (Banque mondiale) et au FMI. Ce sera le premier acte de ce rapprochement. À court terme, cette adhésion permettra aux entités commerciales françaises de s'abstraire de la législation états-unienne extraterritoriale touchant toute transaction en dollar états-unien. À moyen terme, elle renforcera la proposition chinoise de créer une monnaie commune mondiale comme alternative à la domination du dollar.

Le redéploiement de notre action internationale ne se basera donc pas sur des valeurs floues ou des convergences d'intérêts oligarchiques, mais sur des propositions renforçant la paix et la solidarité internationale. L'espace privilégié pour les mettre en partage est l'ONU.

3 Renforcer et réinvestir l'ONU

Quelles que soient ses imperfections, l'ONU est la seule organisation universelle reconnaissant l'égalité entre les États et entre les peuples. Elle est donc la seule instance légitime à œuvrer à la sécurité collective et à produire un droit global. Face à l'aggravation des tensions internationales, les motifs de conflictualités de tous types doivent y être mis en discussion et réglés avant de dégénérer en guerres. **À rebours de l'enfermement dans la diplomatie de clubs oligarchiques, symbolisée par le poids des G8, G20, OCDE, OMC, BM..., la France doit peser pour le retour en force de l'ONU.**

Face aux menaces immédiates pour la paix, nous proposons :

- d'œuvrer à la démocratisation et au renforcement de l'ONU et de remettre en cause les arènes parallèles de décision (G20...);
- le refus par la France de toute intervention militaire sans mandat de l'ONU octroyé en toute indépendance vis-à-vis de l'Otan ;
- la transparence des délibérations du Conseil de Sécurité de l'ONU ;
- de mettre des moyens à disposition de la formation d'une force militaire onusienne permanente, et de faire vivre le comité d'état-major de l'ONU pour commander les opérations de maintien de la paix ;
- de relancer les processus multilatéraux de désarmement nucléaire et conventionnel dans le cadre de la Conférence du désarmement de l'ONU ;
- de mettre en œuvre à l'ONU une stratégie globale de lutte contre Daesh et les autres organisations terroristes afin d'assécher leurs ressources économiques, leurs soutiens internationaux et leurs bases sociales, et de donner la responsabilité du volet militaire de la lutte à des forces locales coordonnées et aidées par l'ONU ;
- de soutenir le processus de Genève et d'adopter, sur le conflit syrien, une position indépendante ayant pour seul objectif un règlement politique du conflit ;

- d'organiser à Paris sous l'égide de l'ONU une conférence internationale pour la reconstruction de la Syrie et le retour des réfugiés, intégrant les Kurdes de Syrie ;
- de reconnaître un État palestinien ayant le droit à la continuité territoriale, sur la base de la solution à deux États par l'application pleine et entière des résolutions de l'ONU.

Le libre-échange sauvage exacerbe les tensions entre nations et en leur sein.

L'instauration d'un protectionnisme solidaire, l'application d'un cadre multilatéral de règlement de la question de la dette, et la construction de coopérations altermondialistes et internationalistes sont des enjeux de sécurité collective.

4 Créer le service citoyen obligatoire et la Garde nationale

Agir pour la paix ne signifie pas priver la République des moyens de se défendre, donc de son indépendance militaire, condition *sine qua non* de l'indépendance diplomatique. Mais **en aucun cas, la Défense ne peut rester le « domaine réservé » du Président de la République, ni ne reposer que sur une armée professionnelle**, aussi loyale et compétente soit-elle.

Nous proposons donc l'instauration d'un service national obligatoire, socle d'une Garde nationale citoyenne. Le service national est un acquis de la Révolution française, qui a vu le corps social établir sa souveraineté sur un domaine central du pouvoir régalien. Il est intimement lié à la figure du soldat-citoyen, née à Valmy et pilier historique de la défense de la République. Face à l'érosion du lien armée-nation provoquée par la suspension de la conscription en 1997, il est essentiel de redonner à la nation la souveraineté sur son outil de Défense.

Nous proposons la **création d'un service national citoyen obligatoire pour les hommes et les femmes**. Il s'agit d'opérer une double rupture : contre l'expulsion du peuple de la gestion des questions de sécurité et de défense et contre la précarisation généralisée de la jeunesse, notamment symbolisée par les interminables expériences de stages non ou peu rémunérés, en faisant de ce service une étape de formation visant à sécuriser les citoyens.

Les modalités concrètes de ce service national seront établies dans le cadre du nouveau *Livre blanc sur la Défense*, mais il aura les contours suivants :

- **il sera obligatoire** – sous réserve d'incompatibilité médicale – et devra être considéré comme une œuvre de solidarité avec la nation permettant aux conscrits de se réaliser eux-mêmes en étant au service de tous via la réalisation de tâches d'intérêt collectif ;
- effectué **entre 18 et 25 ans** et à montée en charge progressive ;
- **il inclura les femmes et les hommes ;**
- **d'une durée de neuf mois, incluant un droit à l'objection de conscience ;**
- il pourra être effectué **soit de manière militaire, soit de manière civile** dans la police, la sécurité civile, les sapeurs-pompiers, l'Office national des forêts (ONF),

des organes de protection et de réparation de l'environnement, des associations labellisées d'intérêt général ou dans le cadre de la transition écologique ;

- il sera **rémunéré au smic** et comptera dans le calcul des annuités donnant droit à la retraite ;
- le « **casernement** » y sera **limité** aux fonctions qui l'exigent réellement, avec présence sur tout le territoire y compris les Outre-mer, les zones rurales et les quartiers populaires ;
- il comportera un **volet important d'éducation civique et de formation** aux enjeux géopolitiques, ainsi qu'un bilan de santé, une évaluation des capacités d'écriture, de lecture et de calcul avec leur éventuelle mise à niveau, la formation gratuite à la conduite et le passage de l'examen du permis de conduire et du brevet de secourisme et de natation ;
- il ne permettra pas l'envoi de conscrits en opérations militaires extérieures ;
- cette période de service national **pourra être prolongée sur la base du volontariat**, dans la limite des besoins des armées et des services civils.

Ce service constituera le **socle d'une Garde nationale renouvelée, ouverte sur la base du volontariat à chaque jeune ayant effectué son service**. Cette Garde nationale remplacera le dispositif actuel, qui regroupe depuis 2016 les réserves de l'armée, de la police et de la gendarmerie, majoritairement composées d'anciens professionnels. Elle rompra avec la polarisation actuelle sur la seule lutte anti-terroriste. Elle permettra à la collectivité nationale de se réappropriier des tâches essentielles de sécurité sous-traitées au privé ou non prises en charge par insuffisance des effectifs dans des institutions régaliennes. La nouvelle Garde nationale permettra également la prise en charge de nouveaux risques face auxquels la nécessité d'une mobilisation organisée de milliers de personnes a été rendue impossible par la suspension de la conscription. Cette Garde nationale sera :

- placée sous **commandement civil** ;
- **organisée entre les dispositifs de réserves opérationnelles, notamment militaires**, actuellement existants, **et une garde de sûreté civile industrielle et écologique** ;
- **mobilisable sur tout ou partie du territoire en cas de crise sécuritaire, écologique et industrielle** (accident nucléaire, tempête, pollution maritime, catastrophe industrielle, etc.) ;
- **affectée à la sécurité des installations d'importance vitale pour la nation** ou autres lieux à protéger, et au **renforcement des capacités de cyberdéfense**.

5 Garantir une doctrine de Défense au service de la nation

Un nouveau *Livre blanc sur la Défense nationale* traduira, dès le début 2018, les objectifs géopolitiques en doctrine de Défense. Rompant avec les précédents catalogues flous de menaces délivrant une vision du monde conforme aux dogmes atlantiste et occidentaliste, ce nouveau *Livre blanc* :

- formalisera les principes géopolitiques d'une France indépendante et universaliste au service de la paix ;
- appellera une nouvelle loi de programmation militaire ayant pour objectif la restauration pleine et entière de l'indépendance militaire ;
- affirmera, en lien avec la mise en partage à l'ONU d'une stratégie globale de lutte contre le terrorisme, que la menace terroriste ne relève pas d'interventions armées classiques, lesquelles ne créent à terme que plus de vocations terroristes (cf. le livret thématique « Sécurité : retour à la raison » dans la même collection) ;
- réaffirmera la distinction républicaine entre les enjeux de sécurité intérieure et les enjeux de défense. Ceci implique de mettre fin à l'opération Sentinelle, coûteuse et inefficace dans la lutte contre le terrorisme, et à toute autre forme de militarisation de la sécurité intérieure (sur nos propositions en matière de lutte contre le « terrorisme », se reporter au livret thématique de la même collection « Sécurité : retour à la raison ») ;
- établira le principe de la conservation d'une capacité nationale autonome pour l'équipement et l'emploi des cinq armes : terre, mer, air, dissuasion et cyberdéfense ;
- proposera une « pause stratégique » en décrétant un moratoire de cinq ans sur toute intervention extérieure non vitale pour la reconstitution de nos armées, au bord de la rupture capacitaire ;
- réaffirmera le caractère strictement étatique de l'appareil de défense, donc la fin de toute forme de privatisation de l'outil de défense ou de remise en cause du monopole de l'État sur la détention d'armes de guerre.

Le projet de nouvelle loi de programmation militaire qui accompagnera ce *Livre blanc* sortira des logiques purement comptables : **la question déterminante ne sera pas « combien ça coûte », mais « de quoi avons-nous besoin ? »**

Cette approche rompt à la fois avec la politique d'austérité qui touche nos armées, et avec la course strictement comptable aux 2 % du budget du PIB consacré à la Défense. Les moyens alloués à la Défense dépendront des objectifs stratégiques. Les propositions pouvant être fixées à ce stade sont :

- compte tenu de l'état d'affaiblissement des armées et des évolutions impératives dans les matériels, **de nouveaux investissements seront nécessaires**. Ils seront notamment financés par l'arrêt des Opérations extérieures (Opex) hors mandat de l'ONU, le retrait du budget de l'Otan et les arrêts de la composante aérienne de la dissuasion (voir ci-après) ;
- un **coup d'arrêt immédiat sera porté à la diminution des effectifs combattants professionnels**, historiquement au plus bas après les suppressions de postes massives des deux quinquennats écoulés. Le recrutement sera élargi en compensation de ces coupes austéritaires ;
- l'ouverture **d'un débat sur le droit à la syndicalisation des militaires**, dans le respect de leur devoir de réserve et des restrictions propres aux actions opérationnelles, comme cela existe dans de nombreuses autres armées. Les militaires ne doivent plus être traités en citoyens de seconde zone, comme lors des graves dysfonctionnements du logiciel de versement des soldes Louvois ;
- un **audit sur les grands programmes d'armement**, extrêmement coûteux. Certains objectifs justifient l'acquisition d'une technologie de pointe. Dans d'autres domaines, il faut bannir la fascination pour la guerre de haute technologie et la généralisation du matériel lourd Otan-compatible. La force de nos armées a longtemps résulté d'un compromis entre puissance de feu et mobilité, perfectionnement et rusticité diminuant les coûts logistiques. Cette approche doit être réhabilitée ; ce sera le cas concernant le programme de blindés de combat de l'armée de terre, qui doit entièrement être repensé ;
- les **moyens alloués à la Marine nationale doivent tenir compte du fait que la France possède le deuxième domaine maritime mondial**. L'opportunité de

remplacer le porte-avions Charles-de-Gaulle d'ici 2040 par deux bâtiments moins onéreux doit être discutée et des études seront lancées pendant le mandat. Mais elle ne doit pas masquer l'urgence à nous doter des moyens de préserver la souveraineté sur notre espace maritime, via le lancement d'un programme d'acquisition de frégates côtières, les quatorze frégates tous types n'étant pas suffisantes ;

- **les moyens alloués à l'Armée de l'air doivent tenir compte des contraintes budgétaires et de l'intrication atlantiste dans laquelle se trouve cette arme** et qui nécessitera une longue réappropriation nationale ;
- l'acquisition d'une **capacité nationale de projection d'une brigade interarmes** est essentielle à notre autonomie stratégique ;
- nous **maintiendrons le choix opéré en 2016 de création d'une force de cyberdéfense nationale**, tout en augmentant ses effectifs grâce à la Garde nationale et en revoyant sa doctrine dans le sens d'une plus grande méfiance vis-à-vis des pratiques d'espionnage et de déstabilisation états-uniennes. À ce titre, Edward Snowden et Julian Assange ne sont pas des ennemis mais des combattants de la liberté devant être récompensés et accueillis en France s'ils le demandent ;
- la **dissuasion nucléaire restera un élément de notre protection en l'absence d'accord de désarmement multilatéral**. L'urgence pour le quinquennat est de revenir sur les altérations subies par la doctrine de dissuasion depuis plusieurs années, via par exemple le soutien accordé au bouclier antimissile de l'Otan dirigé en particulier contre la Russie, qui contredit la conception de la dissuasion, par essence défensive. En lien avec son retrait de l'Otan, **la France doit stopper tout soutien au bouclier antimissile**. Si la France n'abandonne pas sa dissuasion nucléaire unilatéralement, nous initierons une conférence internationale sur le désarmement nucléaire – initiatives qui n'existent plus depuis l'effondrement de l'URSS – en donnant l'exemple par la suppression de la composante aérienne ;
- le retrait de la base militaire d'Abou Dabi et la dénonciation de l'accord secret de défense avec les Émirats arabes unis par lequel la France assure à ce pays la protection de son parapluie nucléaire ;

- l'indépendance exige une **industrie de Défense autonome**. Nous mettrons fin à sa soumission aux logiques de marché. La course aux exportations qui en découle place la République en contradiction avec ses principes et intérêts, comme au Moyen-Orient où les contrats d'armements se sont accompagnés d'un alignement inacceptable sur des monarchies du Golfe. La **fin de cette dépendance exige un pôle public de la défense favorisant une diversification et une synergie entre savoir-faire civils et militaires**. La règle de l'acquisition par l'armée de matériel français, tant au niveau militaire que logistique, sera rétablie. Entre autres exemples, les acquisitions de logiciels nord-américains pour équiper nos armées seront annulées ;
- l'indépendance exige une industrie de défense spatiale permettant à la France de maintenir son rang international dans ce domaine crucial de souveraineté.

LISTE DES ACRONYMES :

ACP : Pays des zones Afrique, Caraïbes et Pacifique.

AGNU : Assemblée générale des Nations Unies.

APD : Aide publique au développement.

APE : Accord de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays ACP.

BM : Banque mondiale.

BRICS : acronyme désignant le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique, qui se réunissent depuis 2011 en sommets annuels.

FMI : Fonds monétaire international.

Franc CFA : nom de deux monnaies communes à plusieurs pays d'Afrique constituant la zone franc d'Afrique centrale et la zone franc d'Afrique de l'Ouest. Aucune décision des banques centrales concernées ne peut être prise sans l'accord de la Banque de France.

G8 : groupe informel créé en 1975 et réunissant une fois par an depuis sa création les chefs d'État/de gouvernement de la France, des États-Unis, du Royaume-Uni, de la Russie (depuis 1998) de l'Allemagne, du Japon, de l'Italie et du Canada.

G20 : groupe informel créé en 1999 réunissant régulièrement les chefs d'État/de gouvernement, les ministres des Finances et les ministres de l'Emploi de dix-neuf pays plus ceux de l'Union européenne. Ce groupe représente 85 % du commerce mondial.

OCDE : Organisation pour la coopération et le développement économique.

OMC : Organisation mondiale du commerce.

ONU : Organisation des Nations Unies.

Otan : Organisation du traité de l'Atlantique nord.

PMA : Pays les moins avancés.

RNB : Revenu national brut. Le RNB est la somme du PIB et du solde des flux de revenus primaires avec le reste du monde.



UNE FRANCE INDÉPENDANTE AU SERVICE DE LA PAIX

Les livrets de la **France insoumise** complètent **L'Avenir en commun**, le programme de la France insoumise et de son candidat **Jean-Luc Mélenchon**.

L'Avenir en commun n'a de sens que si nous le construisons ensemble au cours d'un processus collectif de débats.

La collection des « Livrets de la France insoumise » offre cet espace d'échanges pour enrichir le programme en continu.

Les livrets abordent une variété de sujets qui donneront à la France son nouveau visage et l'inscriront différemment dans le monde. On peut gouverner autrement le pays si l'on se tourne vers le peuple.

Chaque livret expose les enjeux du sujet et dessine les perspectives d'une révolution citoyenne dont notre pays a tant besoin. Chaque livret présente aussi les mesures nécessaires pour y arriver. Le tout sera à chaque fois le fruit d'un travail collectif et coordonné.

Le programme *L'Avenir en commun* est élaboré sous la direction de Charlotte Girard, juriste et Jacques Généreux, économiste.

La collection des « Livrets de la France insoumise » est coordonnée par Laurent Levard, agréonomiste et Danièle Obono, chercheuse en anthropologie sociale.

 **L'AVENIR
EN COMMUN** *Mélenchon
2017*

Retrouvez toutes les informations
sur le programme l'Avenir en commun
sur www.jlm2017.fr

